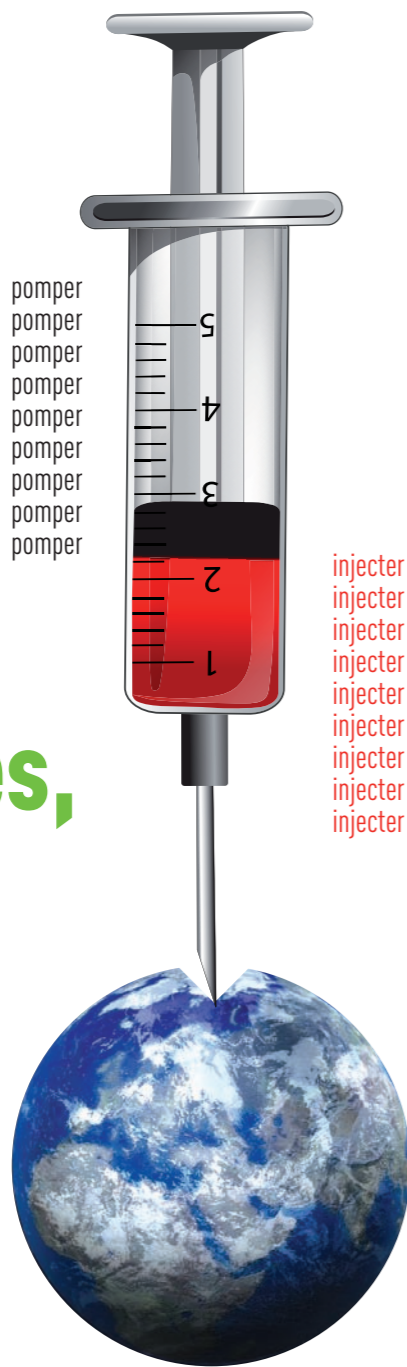


NON au gaz de schiste !

**Cher,
sale,
polluant,
destructeur
des paysages,
dangereux
pour
la santé...**



pomper
pomper
pomper
pomper
pomper
pomper
pomper
pomper
pomper
pomper

injecter
injecter
injecter
injecter
injecter
injecter
injecter
injecter
injecter
injecter



**SIGNEZ
LA PÉTITION**

**GAZ DE
SCHISTE :
NON MERCI !**

MOBILISONS-NOUS :

http://www.petitions24.net/gaz_de_schiste_non_merci

La France, usine à gaz (de schiste) ?

Les écologistes appellent à la résistance !

Chers, sales, polluants, destructeurs des paysages, dangereux pour la santé... les gaz de schistes et les schistes bitumineux (pétrole) sont des aberrations économiques, énergétiques, climatiques et environnementales. Si nous ne nous mobilisons pas, ils nous envahiront bientôt.

GAZ DE SCHISTE ? QU'EST CE QUE C'EST ?

Avec la hausse des prix des énergies fossiles et leur raréfaction, on assiste à une ruée vers cette énergie fossile polluante au Canada, aux États-Unis et bientôt en Europe et en France.

Le gaz de schiste est un gaz "non conventionnel". Il est contenu dans la roche à des profondeurs de deux à quatre kilomètres. Il n'était pas exploité jusqu'à aujourd'hui, son extraction étant trop coûteuse. Il serait présent en très grande quantité en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Australie. Pour l'extraire, il faut fracturer la roche. Pour cela les compagnies utilisent un mélange de sable ou d'argile, d'eau, mêlé à plus de cinq cent additifs chimiques (dont des biocides) propulsés à très haute pression avant de faire remonter le gaz à la surface. Dix à quinze puits sont nécessaires par kilomètre carré, nécessitant la construction de routes.

Au printemps 2010, Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Écologie, a octroyé 17 permis d'exploration de gaz de schiste à des groupes tels que Total, GDF-Suez, Schuepbach Energy ou encore Toreador Energy France SCS (de Julien Balkany). Le Sud, l'Est, le Centre et le Nord de la France sont touchés. D'autres permis seraient en cours d'attribution, au nord de Montélimar par exemple.

La Tour Eiffel transformée en "Tour Pétrole" ? Tout près de Paris, en Seine-et-Marne et en Picardie, les compagnies prévoient d'extraire du pétrole et de l'huile des schistes bitumeux. En tout, c'est une grande partie du territoire français qui pourrait être concerné. Les premiers forages d'exploration étaient prévus dès février 2011.

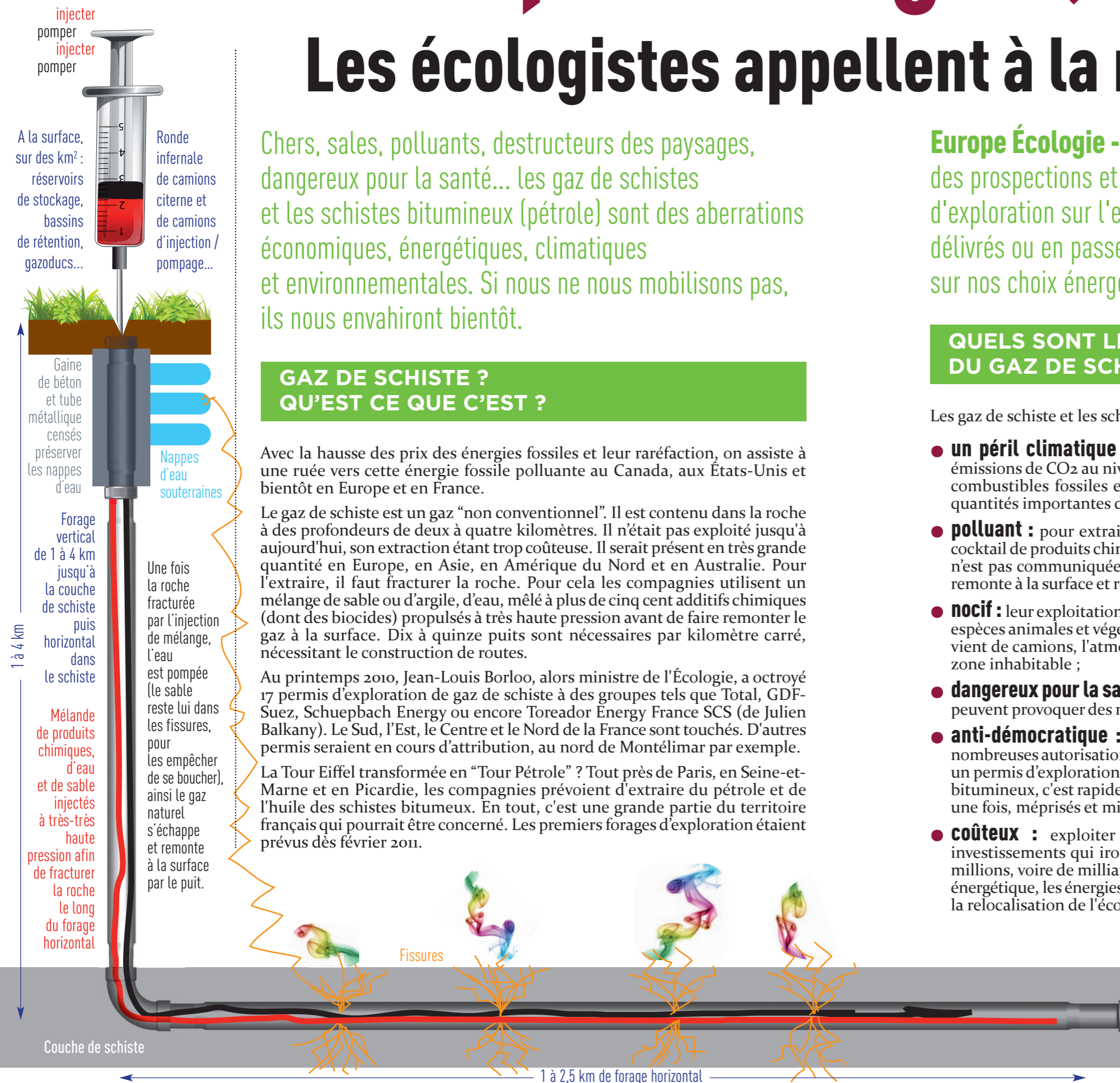
Europe Écologie - Les Verts demande l'arrêt immédiat des prospections et l'abrogation de tous les permis d'exploration sur l'ensemble du territoire français, délivrés ou en passe de l'être, tant qu'un débat public sur nos choix énergétiques n'a pas eu lieu.

QUELS SONT LES DANGERS DU GAZ DE SCHISTE ?

Les gaz de schiste et les schistes bitumineux sont :

- **un péril climatique** : alors que nous cherchons à lutter contre les émissions de CO₂ au niveau mondial, exploiter de nouveaux gisements de combustibles fossiles est irresponsable. Leur utilisation produirait des quantités importantes de gaz à effet de serre ;
- **polluant** : pour extraire le gaz de schiste, les compagnies utilisent un cocktail de produits chimiques extrêmement dangereux. Leur composition n'est pas communiquée par les firmes. Une partie de ce cocktail explosif remonte à la surface et rejette du CO₂, NOx et d'autres gaz à effet de serre ;
- **nocif** : leur exploitation pollue le sol et les nappes phréatiques, détruit des espèces animales et végétales. Elle porte atteinte aux paysages et des va-et-vient de camions, l'atmosphère environnante est rendue irrespirable et la zone inhabitable ;
- **dangereux pour la santé** : l'eau polluée, l'air irrespirable, la poussière... peuvent provoquer des maladies respiratoires et être à l'origine de cancers ;
- **anti-démocratique** : alors qu'il faut attendre dix ans et obtenir de nombreuses autorisations pour installer, par exemple, une ferme éolienne, un permis d'exploration puis d'exploitation de gaz de schiste ou de schistes bitumineux, c'est rapide et simple. La population et ses élu/es sont, encore une fois, méprisés et mis à l'écart ;
- **coûteux** : exploiter les gaz de schiste coûte cher. Les lourds investissements qui iront à la recherche et à l'extraction, c'est autant de millions, voire de milliards d'euros en moins pour l'efficacité et la sobriété énergétique, les énergies renouvelables, les modes de transports alternatifs, la relocalisation de l'économie...

Sans aucune information, sans aucune consultation, le gouvernement français a offert à des sociétés nationales et étrangères le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche de gaz et de pétrole de schiste.



**SIGNEZ
LA PÉTITION**

http://www.petitions24.net/gaz_de_schiste_non_merci

**GAZ DE
SCHISTE :
NON MERCI !**

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

La transformation énergétique

La technique pour ramener le gaz à la surface est désastreuse sur le plan environnemental.

Les écologistes proposent des solutions concrètes, durables et créatrices d'emplois :

- agir pour la sobriété et l'efficacité énergétique en isolant et rénovant les logements, en réduisant les déplacements en limitant nos appétits en énergie ;
- développer harmonieusement les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie...) pour assurer nos besoins et notre indépendance énergétique ;
- atteindre les objectifs nationaux et internationaux de la France : 3 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre par an, 20 à 30 % en 2020, 20 % d'économies d'énergies et 23 % d'énergies renouvelables ;
- sortir de l'aberration nucléaire, civile et militaire, coûteuse, dangereuse, non-durable et peu créatrice d'emplois.

GAZ DE SCHISTE : LES COLLECTIVITÉS LOCALES ONT LEUR MOT À DIRE !

Demander l'annulation des permis et débattre de la transition énergétique : la Fédération des élu/es Verts et écologistes (FEVE) invite l'ensemble des élu/es à engager leurs assemblées.

Communes, intercommunalités, Conseils généraux et régionaux : les collectivités locales sont en première ligne face aux permis d'explorer accordés par l'État sans aucune consultation avec les habitant/es et les élu/es des territoires concernés. Ces décisions prises en catimini se font aux dépens de la transformation écologique que nous voulons pour sortir nos territoires de la dépendance aux énergies carbonées. Pour la FEVE, il appartient aux élu/es écologistes de porter le débat... en insistant autour de deux axes :

- l'absence de transparence et de concertation, en contradiction avec la Convention d'Aarhus dont la France est signataire ;
- le constat que cette fuite en avant contrecarre les actions des collectivités locales en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'économie d'énergie ainsi que de lutte contre les pollutions des nappes phréatiques ou la réduction des déchets dangereux. Selon la forme que prendra cet engagement (vœu, délibération, débat public), il est important de faire en sorte que les collectivités locales s'engagent dans le débat national, en demandant l'annulation des permis ou l'organisation d'un vrai débat public sur les conséquences que prendraient de telles décisions !

L'actualité de la FEVE et des élu/es écologistes à suivre sur <http://www.lafeve.fr/>

La feve

Fédération des élu/es Verts et Ecologistes



Imprimé sur papier recyclé • Photos photostock (reproduction interdite) • Dessin GB • Ne pas jeter sur la voie publique, merci.



www.eelv.fr